



44 - SNUipp - FSU
8, Place de la gare de l'Etat
case postale n°8
44276 Nantes cedex 2

02.40.35.96.63 (tél) - 02.40.35.96.64 (fax) - snu44@snuipp.fr (courriel)

À Nantes le 18 janvier 2018

Pascal Auger
SNUipp-FSU de Loire-Atlantique

à Maurice Perrion
Président de l'AMF 44

Objet : Mise en place des rythmes scolaires

Monsieur le Président,

La question des rythmes scolaires est de nouveau à l'ordre du jour suite à la possible dérogation autorisée par le ministre Jean-Michel Blanquer de retourner à la semaine de quatre jours. Cette question est source de débats, d'échanges souvent constructifs mais aussi parfois houleux, méprisants. Nous avons été alertés de propos et actes d'élus.e.s contraires à ce que nous pensons être un débat constructif. Sachez, monsieur le Président, qu'en tant que 1^{er} syndicat de France et de Loire-Atlantique, nous nous opposerons à toutes tentatives de pression et d'intimidation. Nous nous opposerons aussi avec nos collègues à toutes les volontés de municipalisation de l'École car nous sommes profondément attachés à son caractère national.

À ce titre, nous avons dénoncé le caractère intempestif de la demande du conseil régional aux écoles de donner réponse pour le 15 janvier au prétexte de la carte des transports.

Nous savons et actons que le débat autour de l'École est tripartite : mairie, parents d'élèves et Éducation Nationale (IEN et enseignant-es). Ce débat doit rester serein car la question des rythmes prend une place bien trop importante par rapport aux enjeux réels de l'École : sa transformation pour la réussite de tous les élèves.

Soyez assuré, Monsieur le Président, de notre attachement dans le service public d'Éducation.

Pascal Auger
co-secrétaire départemental du SNUipp-FSU44